



Communiqué de la FCPE 65

Mme Amélie Oudéa-Castéra
Erreur de Casting ou choix délibéré !

Vous connaissiez toutes et tous le film de Pierre Jeunet « Le fabuleux destin d'Amélie Poulain ».
Un film original, pétillant, coloré, bienveillant avec une belle lueur d'espoir.
Mais quel est le destin du service public de l'éducation nationale, mis entre les mains d'une autre Amélie ?

Les parents de l'école publique ont subi un camouflet le jour même de la prise de fonction de la nouvelle ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des J.O et paralympiques.
Sous le prétexte d'absences non remplacées comme motivation de la scolarisation de ses enfants dans le privé, Mme Amélie Oudéa-Castéra a en réalité clairement montré son mépris pour l'École Publique.
Si cette piètre comédienne en politique, élève de la même promotion Senghor à l'ENA que le président Macron, était bienveillante pour l'école publique, elle aurait dû créer un conseil local FCPE dans son école, défendre les droits des enfants de cette école en interpellant le recteur de l'époque, le directeur du service public de l'éducation nationale **pour faire respecter la continuité pédagogique, qui est une obligation légale de l'État**.
Que nini ! et en plus du mensonge, Cette Amélie a déserté l'école publique pour le seul intérêt d'un entre soi bourgeois en inscrivant ses enfants dans une officine privée confessionnelle très réactionnaire et controversée.
Oui, nous constatons bien, une erreur de casting de la part M. Attal, ex ministre de l'éducation nationale, qui s'est servi de ce ministère comme un tremplin pour sa carrière.

La FCPE 65 en profite pour que vous, parents, si vous constatiez des absences d'enseignants non remplacées quelle que soit la durée, **nous vous invitons à nous contacter fcpe65@gmail.com, à remplir le questionnaire de la FCPE : <https://ouyapacours.fcpe.asso.fr>**
(Cette action collaborative nous permet de revendiquer postes et remplacements pérennes auprès de l'Éducation nationale. Votre déclaration sera transmise aux représentants FCPE de votre département pour leur permettre d'agir à vos côtés.)

L'école publique est le creuset du vivre ensemble. L'absence de mixité sociale est particulièrement nocive pour la construction des futurs citoyens, quel que soit leur milieu d'origine. Or, l'État et les collectivités territoriales financent à plus de 75 % cette ségrégation sociale assumée.

L'école publique et laïque est la seule à assurer la scolarisation de tous les élèves sur tous les territoires.
Elle scolarise à elle seule plus de 80 % des élèves. La FCPE 65 exige qu'elle redevienne la priorité de l'État !
La FCPE ne cessera de répéter que les financements publics doivent être réservés à l'école publique, seule à même de défendre l'intérêt général et donc de tous.

La FCPE, plus importante fédération de parents d'élèves de l'école publique, partage l'affirmation de la ministre sur un point : « les remplacements des enseignants absents ne sont pas assurés ». Malgré la promesse du président de la République d'un enseignant devant chaque élève, les annonces fracassantes et les mesures quasi coercitives sur les enseignants, ont laborieusement permis de passer au niveau national de 5% à 15 % de remplacements de courte durée. Force est de constater que le « Pacte » est un échec et que de nombreux postes ne sont pas pourvus à l'année dans le second degré, faute de recrutements suffisants.

La FCPE demande que soit enfin assuré le remplacement des enseignants absents, et la fin de la période de carence de 15 jours sans remplacement (ce délai de carence n'étant inscrit dans une circulaire mais déposé

comme vérité !), qui relève d'une logique comptable et qui n'est plus acceptable.

Pour finir sur le dossier de Mme la ministre, comment pourra-t-elle être disponible, être à l'écoute de son personnel ou des parents, défendre l'éducation nationale, tout en étant ministre des Sports.

Pendant ces 6 mois de préparation aux jeux olympiques au service du capitalisme, les promesses de l'ex-ministre : comme lutter contre le fléau du harcèlement, la négociation de la fin des 2500 emplois prévus à l'Éducation Nationale à la rentrée 2024/2025, s'évaporeront comme neige au soleil !

Oui, c'est un choix délibéré pour ne pas parler du problème de fond : revaloriser le métier d'enseignant pour recruter et améliorer les apprentissages des élèves, d'arrêter la réforme du lycée pro....

Enfin lors de la dernière intervention du mardi 16 janvier du président de la République, ce dernier a martelé de nouveau avec vigueur que la jeunesse doit être mise au « *garde à vous* » par un « *réarmement civique* » : port de l'uniforme, généralisation du service national universel pour les secondes, doublement des heures de l'enseignement civique.....

Pour la FCPE 65, le fabuleux destin de l'Éducation Nationale ne fait pas rêver.

Ces orientations très droitières et conservatrices à venir sont un danger pour l'école de la République, pour le vivre ensemble et bâtir ensemble un nouveau monde plus juste, plus égalitaire et plus respectueux de l'environnement.

En 2002, le film « *Le fabuleux destin d'Amélie Poulain* » a obtenu quatre César ! Nous pensons que celui de Mme Oudéa-Castéra ne sera nommé nulle part !

Nous demandons aux parents d'être vigilant par rapport à la nouvelle carte scolaire qui doit se dessiner bientôt.

Pour terminer, suite à l'appel national, **la FCPE 65 demande également que la loi immigration ne soit pas promulguée tant elle porte atteinte au même droit à l'éducation de tous les enfants. Cette loi xénophobe remet en cause le droit du sol pour les enfants nés en France de parents étrangers...**

La FCPE 65 appelle à manifester dimanche 21 janvier à 11 heures place Marcadieu , près de l'église Ste Thérèse contre la loi de la honte.

Parents d'élèves, rejoignez nous pour défendre les droits de vos enfants, pour un climat scolaire bienveillant et serein.

[Pour le CDPE 65](#)

FCPE 65

4 bis rue de la Marne

65000 Tarbes

contact : 05/62/93/39/49

courriel : fcpe65@gmail.com